

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le mercredi 28 juin à 18h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Monsieur Gérard LEGUAY président, suite à la convocation adressée le mercredi 21 juin 2023 et affichée ce même jour.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50
ÉTAIENT PRESENTS : 33
AYANT PRIS PART A LA DECISION : 39

Étaient présents : Gérard LEGUAY, Geneviève LEBLOND, Pierre SALLIOT, Alain LEGENTIL, Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER, Marie-Josèphe LESENECHAL, Sylvie HARIVEL, Jean Yves BRECIN, Hélène PAYET, Annick SOLIER, Christine SALMON, Nicolas BARAY, Dominique MARIE, Nathalie TASSERIT, Yves CHEDEVILLE, Patrick SAINT-LO, Martine JOUIN, Bertrand GOSSET, Christian HAURET, Pierre DEWASNE, Marcel PETRE est représenté par Dominique FAUSSER son suppléant, Yves PIET, Alain QUEHE, Jean BRIARD, Christian VENGEONS, Jacky GODARD, Josiane LECUYER, Michel LEFORESTIER, Stéphanie LEBERRURIER, Michel LE MAZIER, Bruno DELAMARRE, Micheline GUILLAUME, conseillers communautaires.

Étaient absents excusés ayant donné un pouvoir : Jean-Marie DECLOMESNIL a donné pouvoir à Geneviève LEBLOND, Guillaume DUJARDIN a donné pouvoir à Sandra LEMARCHAND, Michel GENNEVIEVE a donné pouvoir à Christophe LE BOULANGER, Lydie OLIVE a donné pouvoir à Nicolas BARAY, Jérémie DESGUEE a donné pouvoir à Christian VENGEONS, Jean-Luc ROUSSEL a donné pouvoir à Annick SOLIER

Était absente excusée : Edith LANGLOIS.

Étaient absents : Pascal COTARD, Jean-Paul THOMAS, Johanna RENET, Didier VERGY, Joël LEVERT, Véronique BOUÉ, David PICCAND, Yvonne LE GAC, François REPEL.

Après avoir installé le conseil communautaire, Monsieur le Président procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Monsieur le président annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés.

Madame Annick SOLIER a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

DELIBERATION 20230628-16 : EJ_ALSH_FAMILLES RURALES - BILANS 2022

I. Accueils de loisirs de Val d'Arry

Une fréquentation en hausse qui a conduit à une augmentation des effectifs (49 enfants).

Mercredis	Vacances scolaires
134 enfants différents inscrits. En moyenne, 40 enfants présents simultanément le mercredi sur l'année (soit 10 enfants de plus qu'en 2021).	163 enfants différents inscrits. En moyenne : 27 enfants présents simultanément durant les vacances d'hiver 24 enfants présents simultanément durant les vacances de printemps 29 enfants présents simultanément durant le mois de juillet 29 enfants présents simultanément durant le mois d'août (une semaine de fermeture) 31 enfants présents simultanément durant les vacances d'automne

Volonté de professionnaliser les équipes à cause des difficultés de recrutement. Un Conseil des enfants journalier a été mis en place.

On constate que les tranches d'âges majoritaires sont les 3-5 ans (35,3%) et 6-7 ans (35,3%) suivi des 8-12 ans (29,4%). Les enfants viennent très majoritairement de la commune de Val d'Arry.

II. Accueils de loisirs de Villers-Bocage

Mercredis	Vacances scolaires
267 enfants différents inscrits. En moyenne, 41 enfants présents simultanément le mercredi sur l'année.	244 enfants différents inscrits. En moyenne : 42 enfants présents simultanément durant les vacances d'hiver 34 enfants présents simultanément durant les vacances de printemps 50 enfants présents simultanément durant le mois de juillet 36 enfants présents simultanément durant le mois d'août (une semaine de fermeture) 47 enfants présents simultanément durant les vacances d'automne 35 enfants présents simultanément durant les vacances de Noël

Une fréquentation en hausse qui a conduit à une augmentation des effectifs (72 enfants).

Stabilisation des équipes grâce à la possibilité de réaliser des BAFAs localement. Réécriture du projet pédagogique avec la notion de choix (conseil d'enfants, activités)

On constate que les tranches d'âges majoritaires les mercredis sont les 6-7 ans (41,7%) et 8-12 ans (31,7%) suivi des 3-5 ans (26,7%). Pour les vacances scolaires, on va trouver majoritairement les enfants âgés de 6-7 ans (43,4%), les 3-5 ans (28,9%) et les 8-12 ans (27,7%).

III. Accueil de loisirs La Ferme de D'jo

Augmentation de la fréquentation

Ouverture du 07 au 30 juillet 2021 pour des enfants de 6 à 12 ans. Capacité d'accueil de 25 enfants.

56 enfants différents inscrits avec en moyenne, 20 enfants présents simultanément chaque jour. Au plus haut sur le mois de juillet, 26 enfants sont venus à la journée sur la Ferme de D'Jo. Les enfants âgés de 6-7 ans et 10-11 ans y sont les plus nombreux.

IV. Local Jeunes de Villers-Bocage

88 jeunes différents accueillis sur l'année. En moyenne, 11 jeunes sont présents simultanément le mercredi tandis que 9 jeunes le sont le samedi et entre 15 à 23 jeunes durant les vacances scolaires. Une nette augmentation de la fréquentation sur les vacances scolaires et les mercredis et samedis même s'ils restent plus nombreux le mercredi.
Renforcement du lien avec les parents à la suite de la période sanitaire

Problématiques soulevées :

Le bureau des associations est initialement mutualisé avec le local jeune, l'école de musique et le club de Football.

Le local jeune souhaiterait pouvoir mettre de la décoration enfance jeunesse dans cette salle.

Le local jeune n'a pas la possibilité d'utiliser le terrain synthétique si le club de Football l'utilise.

Demande d'augmentation du nombre de places sur la DSP à 30 places pour les deux locaux jeunes face à l'augmentation de la fréquentation. A l'heure actuelle, seulement 13 journées sont à plus 24 jeunes. Il s'agit simplement d'aligner l'effectif de la DSP aux déclarations faites au Service Départemental Jeunesse Engagement et Sports.

V. Local Jeunes de Les Monts d'Aunay

62 jeunes différents accueillis sur l'année. En moyenne, 12 à 15 jeunes sont présents simultanément le mercredi alors que 6-7 le sont le samedi après-midi et 16 jeunes durant les vacances scolaires. Une augmentation du nombre de jeunes sur les périodes de vacances. Les jeunes étaient légèrement moins nombreux les mercredis mais plus présents les samedis par rapport à l'année passée.

Les membres de la commission enfance jeunesse soulignent la qualité du travail et l'implication de l'association Familles Rurales. Il a été convenu d'organiser une réunion avec la mairie de Villers-Bocage pour s'entendre sur le fonctionnement avec le club de Football.

Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- **DE VALIDER** les éléments de bilans de l'association et l'organisation d'un temps d'échange avec le club de football de Villers-Bocage sur les modalités d'organisation du Bureau des associations.
- **D'AUTORISER** Monsieur le président à signer tout document afférent à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,
Annick SOLIER



Le Président,
Gérard LEGUAY



Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20230628-20230628-16_DEL-DE
Date de télétransmission : 06/07/2023
Date de réception préfecture : 06/07/2023